



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
PWGSC/TPSGC Acquisitions
Bid Receiving Box/Boîte de Récepti
1st Floor/1^{ère} étage, Suite 1212
100-1045 Main Street
Moncton
New Brunswick
E1C 1H1
Bid Fax: (506) 851-6759

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Équipement de dessin et d'arpentage	
Solicitation No. - N° de l'invitation W2037-180152/A	Date 2018-01-08
Client Reference No. - N° de référence du client W2037-180152	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MCT-014-5359	
File No. - N° de dossier MCT-7-40052 (014)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-02-20	Time Zone Fuseau horaire Atlantic Standard Time AST
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: MacDonald, Charline	Buyer Id - Id de l'acheteur mct014
Telephone No. - N° de téléphone (506) 871-2953 ()	FAX No. - N° de FAX (506) 851-6759
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE Cdn Forces School of Military Engin 894 Champlain Ave, Bldg J10 Door 11 OROMOCTO New Brunswick E2V4J5 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

NB / PEI Division - Moncton Acquisitions Office
1045 Main Street
1st Floor, Lobby C
Unit 108
Moncton, NB E1C 1H1

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1 BESOIN - SOUMISSION	2
1.2 COMPTE RENDU	2
1.3 ACCORDS COMMERCIAUX	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	2
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	2
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS	3
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION*	3
2.4 LOIS APPLICABLES	3
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	3
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	3
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	5
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	5
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	5
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	5
5.1 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	5
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	6
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	6
6.2 BESOIN - CONTRAT	6
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	6
6.4 DURÉE DU CONTRAT	7
6.5 RESPONSABLES.....	7
6.6 PAIEMENT	8
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION.....	9
6.8 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	9
6.9 LOIS APPLICABLES	9
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	9
6.11 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i>	9
6.12 INSTRUCTIONS D'EXPÉDITION - FAB DESTINATION ET DDP	10
ANNEXE « A » - BESOIN.....	11
ANNEXE « B » - BASE DE PAIEMENT	13
ANNEXE « C » - ÉVALUATION TECHNIQUE.....	18
ANNEXE « D » DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS - INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE	23
ANNEXE « E » - LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT SOIT ADMINISTRATEURS ET/OU PROPRIÉTAIRES DE L'ENTREPRISE DU SOUMISSIONNAIRE	24

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Besoin - soumission

Le besoin est décrit en détail à l'article 6.2 des clauses du contrat éventuel

1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.3 Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2017/04/27) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document [2003](#), Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours
Insérer : 90 jours

2.1.1 Clauses du *Guide des CCUA*

Référence de CCUA	Section	Date
B3000T	Produits équivalents	2006/06/16
C9000T	Prix	2010/08/16

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

En raison du caractère de la demande de soumissions, **les soumissions transmises par courrier électronique (courriel) à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.**

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission*

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

***Les soumissionnaires sont encouragés de demander des clarifications concernant les équivalences acceptables au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions.**

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au Nouveau-Brunswick et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (1 copie papier)
Section II : Soumission financière (1 copie papier)
Section III : Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement **Politique d'achats écologiques** (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « D » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « D » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013/11/06) Fluctuation du taux de change

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Critères techniques obligatoires tel que précisé dans les annexes « A » et « C ».

4.1.2 Évaluation financière

Clause du *Guide des CCUA* [A0220T](#) (2014/06/26) Évaluation du prix - soumission

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Méthode de sélection - critères techniques obligatoires

Clause du *Guide des CCUA* [A0031T](#) (2010/08/16), Méthode de sélection - critères techniques obligatoires

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4) (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4>).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin - contrat

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe « A », Besoin.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

[2010A](#) (2016/04/04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.3.2 Conditions générales supplémentaires

[4003](#) (2010/08/16), Logiciels sous licence, s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W2037-180152/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-180152

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MCT-7-40052

Id de l'acheteur - Buyer ID
mct014
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables DOIVENT être reçus au plus tard le 29 mars 2018.

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Charline MacDonald
Titre : Spécialiste en approvisionnement
Services publics et Approvisionnement Canada
Direction générale des approvisionnements
Adresse : 1045, rue Main, unité 108
Moncton, N.-B.
E1C 1H1
Téléphone : (506) 871-2953
Télécopieur : (506) 851-6759
Courriel : charline.macdonald@pwgsc-tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est :

Sera détaillé dans tout contrat résultant des présentes

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W2037-180152/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-180152

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MCT-7-40052

Id de l'acheteur - Buyer ID
mct014
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur (soumissionnaire veuillez compléter)

Nom : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

Base de paiement - prix unitaires fermes

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaires fermes précisés dans l'annexe « B », Base de paiement. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.6.2 Clauses du *Guide des CCUA*

Référence de CCUA	Section	Date
H1000C	Paiement unique	2008/05/12

6.6.3 Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

(Tel qu'indiqué à l'Annexe « D »)

- a. Carte d'achat Visa ;
- b. Carte d'achat MasterCard ;
- c. Dépôt direct (national et international) ;
- d. Échange de données informatisées (EDI) ;
- e. Virement télégraphique (international seulement) ;
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

6.7 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit:

L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur au Nouveau-Brunswick et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales [2010A](#) (2016/04/04), Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- c) Les conditions générales supplémentaires [4003](#) (2010/08/16), Logiciels sous licence;
- d) Annexe A, Besoin;
- e) Annexe B, Base de paiement; et
- f) la soumission de l'entrepreneur en date du _____.

6.11 Clauses du *Guide des CCUA*

Référence de CCUA	Section	Date
B1501C	Appareillage électrique	2006/06/16
B7500C	Marchandises excédentaires	2006/06/16
G1005C	Assurances - aucune exigence particulière	2016/01/28

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W2037-180152/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-180152

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MCT-7-40052

Id de l'acheteur - Buyer ID
mct014
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.12 Instructions d'expédition - FAB Destination et DDP

Les biens doivent être expédiés et livrés au point de destination précisé dans le contrat :

FAB destination (Ministère de la Défense nationale, École du génie militaire des Forces canadiennes (EGMFC), Édifice J10, Porte 11, 894 avenue Champlain, Oromocto, Nouveau-Brunswick, E2V 4J5) incluant tous les frais de livraison, les droits de douanes et les taxes applicables.

ANNEXE « A » - BESOIN

1. Titre: Équipement de dessin et d'arpentage et fournitures

2. Contexte

Les ingénieurs de combat de l'École de génie militaire des Forces canadiennes (EGMFC) sont tenus de posséder et de déployer des moyens d'arpentage renforcés pour mener à bien les tâches de construction liées aux opérations dans l'ensemble du conflit. Cette capacité permettra la supériorité technologique en fournissant des données pour soutenir les outils avancés de planification géospatiale, la flexibilité en permettant des opérations conjointes avec l'Aviation royale du Canada et la disponibilité opérationnelle dans tout le spectre des conflits en soutenant des tâches comme la construction de ponts pour véhicules en cas de désastre, ou un camp militaire austère à l'appui des opérations de combat.

3. Objectif

- a. Pour identifier les emplacements des projets avec un système de référence de grille militaire à une précision de 1 mètre,
- b. Pour fournir une précision relative sur le site à une marge de 10 centimètres,
- c. Construire autour d'une station totale électronique pour permettre à une personne de mesurer,
- d. Des systèmes de mesure multiples allant des moyens optiques manuels aux moyens GPS, et
- e. Compatible avec les systèmes de base du MDN et le multimédia

4. Tâches de l'ingénieur de combat à d'arpentage avec cette capacité

- a. Contrôle des hauteurs de coupe et de remplissage, mieux fait avec une station totale électronique,
- b. Conception et réalisation de la route,
- c. Contrôle horizontal des approches de pont, niveau brut (construction ISO accom) soit par des niveaux optiques ou numériques automatiques, et
- d. Enquête et planification des camps militaires, travaux de protection et infrastructure

5. Livrables

- a. Deux ensembles d'équipement. Chaque ensemble comprendra:
 - i. Station totale électronique,
 - ii. Deux récepteurs GPS, un pour la station de base, un pour le mobile,
 - iii. Trois contrôleurs portables pour la station totale et les deux GPS, et
 - iv. Équipement auxiliaire minimal pour supporter l'équipement spécifié ci-dessus
- b. Tablette pour permettre l'enseignement en classe des systèmes, avec compatibilité avec les tableaux intelligents.
- c. Support logiciel et package de maintenance pour cinq ans.
- d. Une ventilation détaillée de tous les produits livrables est fournie à Annexe B, Base de paiement.

6. Contraintes

A. Les produits livrables doivent être compatibles quant à la forme, l'ajustement, la fonction et la qualité des produits de Leica Geosystems identifiés à l'annexe B. Dans le cas où les articles proposés sont des produits équivalents, les fournisseurs **DOIVENT** présenter ce qui suit conformément à la norme SACC B3000T :

1. Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :

- a. indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
- b. déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;
- c. fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement;
- d. présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions, et;
- e. indique clairement les parties des caractéristiques et **des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.**

2. Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si:

- a. la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou;
- b. le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.

3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions.

B. Le fournisseur doit fournir des manuels d'utilisation, et

C. Livraison requise avant le 29 mars 2018.

ANNEXE « B » - BASE DE PAIEMENT

Remarque: Les soumissionnaires doivent remplir le tableau d'établissement des prix indiqué ci-dessous. Une soumission incomplète (financière ou technique) sera jugée non recevable et ne sera pas prise en considération pour la suite de l'évaluation.

Les prix doivent être en dollars canadiens (\$CAD) et inclure la livraison et tous les frais applicables à la destination finale à:

École de génie militaire des Forces canadiennes (EGMFC)
Bâtiment J10, porte 11
894, avenue Champlain
Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown
Oromocto, Nouveau-Brunswick E2V 4J5

TOUS LES ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES ÉNUMÉRÉS CI-DESSOUS DOIVENT ÊTRE FOURNIS CONFORMÉMENT AVEC L'ANNEXE « A ».

LE CANADA ACCEPTE LES PRODUITS ÉQUIVALANTS POUR TOUS LES ÉLÉMENTS DE LIGNE CONFORMÉMENT À L'ANNEXE « A » - BESOIN - 6.A.

No. de l'article	Numéro de pièce	U. de d.	Description du produit	Qté.	Prix	Prix calculé
1	838041	Chaque	Récepteur à antenne intelligente Performance GS15	8		
2	6003730	Chaque	Forfait de service à la clientèle, niveau Or de 3 ans sur récepteur GNSS Viva (GS1X)	8		
3	843513	Chaque	Option GLONASS LOP54, permet la poursuite GLONASS avec un récepteur GS10, GS15, GS16 ou GS25	8		
4	767822	Chaque	Poste radio RX/TX 430-470 MHz ADL SLR3-2 de Pacific Crest. Module d'émission et de réception UHF RTK facile à brancher au récepteur GNSS GS15	8		
5	767790	Chaque	Bras GAD108 pour fixer une antenne UHF/GSM externe à l'antenne intelligente GS15, utile dans les régions où la réception radio ou du réseau de téléphone cellulaire est mauvaise. Antenne Gainflex fixée sur le bras.	4		

No. de l'article	Numéro de pièce	U. de d.	Description du produit	Qté.	Prix	Prix calculé
6	767791	Chaque	Adaptateur convertisseur GAD109 entre le connecteur d'antenne UHF/GSM externe d'une antenne intelligente GS15 et le connecteur TNC standard. Permet de connecter une antenne GSM/UHF externe au moyen d'un câble Gainflex à l'antenne intelligente GS15 en utilisant le récepteur comme station de référence.	4		
7	667243	Chaque	Antenne radio Gainflex GAT2, gamme de fréquences de 435-470 MHz.	8		
8	770715	Chaque	Porteur GRT247 à vis de 5/8 po pour antenne intelligente GS15	4		
9	777509	Chaque	Embase à vis calante GDF322 à plomb optique	4		
10	752292	Chaque	Poteau télescopique en fibre de carbone pour GNSS GLS30 à vis de 5/8 po. Verrous à ressort à 1,80 m et à 2,00 m. Niveau à bulle sphérique inclus.	4		
11	772806	Chaque	Batterie au lithium-ion 7,4 V, 2,6 Ah, rechargeable GEB212	16		
12	799187	Chaque	Chargeur Prof. 5000 GKL341. Charge jusqu'à 4 batteries, câble d'alimentation inclus.	4		
13	767856	Chaque	Carte mémoire SD MSD1000 de 1 Go pour appareils CS et GS	4		
14	817053	Chaque	Contenant rigide GVP721 pour 2 antennes intelligentes, contrôleur portatif CS et accessoires pour installation de base ou mobile.	4		
15	823164	Chaque	Contrôleur portatif CS20	4		
16	6009659	Chaque	Forfait de service à la clientèle, niveau Or de 3 ans pour CS20.	4		
17	799190	Chaque	Batterie au lithium-ion 12,2 V, 2,8 Ah, rechargeable, GEB331, pour CS20	8		
18	807157	Chaque	Support GHT66 permettant de fixer un CS20 au moyen d'un adaptateur GHT63 à fixer à un poteau. GHT63 non inclus.	4		

No. de l'article	Numéro de pièce	U. de d.	Description du produit	Qté.	Prix	Prix calculé
19	767880	Chaque	Adaptateur GHT63 pour fixer le support GHT62 à tout type de poteau	4		
20	827698	Chaque	Logiciel Leica Captivate - Mesure et jalonnement pour CS20	4		
21	827699	Chaque	CS20 - Mesure et jalonnement par rapport à une ligne.	4		
22	827704	Chaque	CS20 - Mesure et jalonnement par rapport à la route	4		
23	827702	Chaque	CS20 - Jalonnement au modèle numérique de terrain (DTM).	4		
24	827709	Chaque	CS20 – Cheminement	4		
25	818916	Chaque	Batterie universelle externe au lithium-ion 13 V, 250 Wh, rechargeable, GEB371.	4		
26	774437	Chaque	Chargeur GEV242 pour batterie externe GEB371.	4		
27	758469	Chaque	Câble d'alimentation de 1,8 m GEV219, à brancher à GS10/GS15, CS10/CS15 (doté d'un module de connecteur CBC01 Lemo) TS/TM50 à la batterie externe GEB171	4		
28	667301	Chaque	Trépied télescopique à fermeture automatique GST120-9, incluant accessoires, sans étui.	4		
29	667244	Chaque	Crochet à porte-ruban intégré de mesure de la hauteur GZS4-1. Fourni avec ruban supplémentaire gradué en pieds et en pouces.	4		
30	6006582	Chaque/ Trousse	Trousse ADL Vantage Pro Delux (canadien) 430-450 (conforme pour bande étroite)	2		
	8239110		Poste radio 430-470 MHz 35 W ADL Vantage Pro (conforme pour bande étroite).			
	8239111		Câble d'alimentation et de données ADL Vantage Pro pour programmation du poste radio à partir d'un PC.			

No. de l'article	Numéro de pièce	U. de d.	Description du produit	Qté.	Prix	Prix calculé
	8239112		Fixation pour jalon avec câble à connecteurs TNC de 8 pi.			
	8201642		Batterie pour station de base (33 Ah) avec étui de transport.			
	8201647		Câble de station de base Leica.			
	8206814		Mât d'antenne sur trépied et étui de transport.			
	8239114		Système de chargeur ADL Vantage Pro.			
	8239113		Étui de transport ADL Vantage Pro.			
	8239451		Antenne à alimentation surélevée trans. PDL C02548			
31	848131	Chaque	Tablette électronique renforcée CS35-2, US/CA, Win 10.1 Pro 64 bits, incluant ::	1		
32	832120	Chaque	Batterie au lithium-ion 10,8 V, 8,7 Ah, rechargeable, GEB236, pour CS35.	1		
33	832118	Chaque	Chargeur GKL235, pour batteries GEB235 et GEB236 du CS35. Adaptateur c.a./c.c. adapté au pays (GEV280-x) non inclus.	1		
34	844474	Chaque	Dispositif Bluetooth longue portée CTR35 pour CS35.	1		
35	6009645	Chaque	Forfait de service à la clientèle, niveau Bronze de 5 ans pour CS35.	1		
36	832127	Chaque	Support de tablette GHT78 pour fixer une tablette CS35 munie d'un adaptateur GHT63 à fixer à un poteau. GHT63.	1		
37	827719	Chaque	Logiciel Leica Captivate - Mesure et jalonnement pour CS35.	1		
38	827720	Chaque	CS35 - Mesure et jalonnement par rapport à une ligne.	1		
39	827725	Chaque	CS35 - Mesure et jalonnement par rapport à la route.	1		
40	827723	Chaque	CS35 - Jalonnement au modèle numérique de terrain (DTM).	1		
41	827729	Chaque	CS35 - Cheminement.	1		

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W2037-180152/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-180152

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MCT-7-40052

Id de l'acheteur - Buyer ID
mct014
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

No. de l'article	Numéro de pièce	U. de d.	Description du produit	Qté.	Prix	Prix calculé
42	832126	Chaque	Pellicules de protection d'écran SPF06 pour tablette CS35.	1		
43		Lot	Livraison	1		
					Subtotal	
					Tax (15%)	
					Total	

La livraison est demandée avant le 29 mars 2018. L'adresse de livraison est la suivante:

École de génie militaire des Forces canadiennes (EGMFC)
Bâtiment J10, porte 11
894, avenue Champlain
Base de soutien de la 5e Division du Canada Gaagetown
Oromocto, Nouveau-Brunswick E2V 4J5

ANNEXE « C » - ÉVALUATION TECHNIQUE

Remarque: Les soumissionnaires sont tenus de fournir des articles de sondage et d'enquête LEICA ou des produits équivalents conformément à la norme SACC B3000T (2006-06-16). Lorsqu'il offre des produits équivalents, le soumissionnaire doit démontrer clairement que la forme, l'ajustement et la fonction des produits suggérés sont entièrement interchangeables avec l'article spécifié.

TOUS LES ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES ÉNUMÉRÉS CI-DESSOUS DOIVENT ÊTRE FOURNIS CONFORMÉMENT AVEC L'ANNEXE « A », PARA 6.A.

No. de l'article	Numéro de pièce	U.de d.	Description du produit	Leica offert Oui / Non	Marque équivalente proposée**
1	838041	Chaque	Récepteur à antenne intelligente Performance GS15		
2	6003730	Chaque	Forfait de service à la clientèle, niveau Or de 3 ans sur récepteur GNSS Viva (GS1X)		
3	843513	Chaque	Option GLONASS LOP54, permet la poursuite GLONASS avec un récepteur GS10, GS15, GS16 ou GS25		
4	767822	Chaque	Poste radio RX/TX 430-470 MHz ADL SLR3-2 de Pacific Crest. Module d'émission et de réception UHF RTK facile à brancher au récepteur GNSS GS15		
5	767790	Chaque	Bras GAD108 pour fixer une antenne UHF/GSM externe à l'antenne intelligente GS15, utile dans les régions où la réception radio ou du réseau de téléphone cellulaire est mauvaise. Antenne Gainflex fixée sur le bras.		
6	767791	Chaque	Adaptateur convertisseur GAD109 entre le connecteur d'antenne UHF/GSM externe d'une antenne intelligente GS15 et le connecteur TNC standard. Permet de connecter une antenne GSM/UHF externe au moyen d'un câble Gainflex à l'antenne intelligente GS15 en utilisant le récepteur comme station de référence.		

No. de l'article	Numéro de pièce	U.de d.	Description du produit	Leica offert Oui / Non	Marque équivalente proposée**
7	667243	Chaque	Antenne radio Gainflex GAT2, gamme de fréquences de 435-470 MHz.		
8	770715	Chaque	Porteur GRT247 à vis de 5/8 po pour antenne intelligente GS15		
9	777509	Chaque	Embase à vis calante GDF322 à plomb optique		
10	752292	Chaque	Poteau télescopique en fibre de carbone pour GNSS GLS30 à vis de 5/8 po. Verrous à ressort à 1,80 m et à 2,00 m. Niveau à bulle sphérique inclus.		
11	772806	Chaque	Batterie au lithium-ion 7,4 V, 2,6 Ah, rechargeable GEB212		
12	799187	Chaque	Chargeur Prof. 5000 GKL341. Charge jusqu'à 4 batteries, câble d'alimentation inclus.		
13	767856	Chaque	Carte mémoire SD MSD1000 de 1 Go pour appareils CS et GS		
14	817053	Chaque	Contenant rigide GVP721 pour 2 antennes intelligentes, contrôleur portatif CS et accessoires pour installation de base ou mobile.		
15	823164	Chaque	Contrôleur portatif CS20		
16	6009659	Chaque	Forfait de service à la clientèle, niveau Or de 3 ans pour CS20.		
17	799190	Chaque	Batterie au lithium-ion 12,2 V, 2,8 Ah, rechargeable, GEB331, pour CS20		
18	807157	Chaque	Support GHT66 permettant de fixer un CS20 au moyen d'un adaptateur GHT63 à fixer à un poteau. GHT63 non inclus.		
19	767880	Chaque	Adaptateur GHT63 pour fixer le support GHT62 à tout type de poteau		
20	827698	Chaque	Logiciel Leica Captivate - Mesure et jalonnement pour CS20		

No. de l'article	Numéro de pièce	U.de d.	Description du produit	Leica offert Oui / Non	Marque équivalente proposée**
21	827699	Chaque	CS20 - Mesure et jalonnement par rapport à une ligne.		
22	827704	Chaque	CS20 - Mesure et jalonnement par rapport à la route		
23	827702	Chaque	CS20 - Jalonnement au modèle numérique de terrain (DTM).		
24	827709	Chaque	CS20 - Cheminement		
25	818916	Chaque	Batterie universelle externe au lithium-ion 13 V, 250 Wh, rechargeable, GEB371.		
26	774437	Chaque	Chargeur GEV242 pour batterie externe GEB371.		
27	758469	Chaque	Câble d'alimentation de 1,8 m GEV219, à brancher à GS10/GS15, CS10/CS15 (doté d'un module de connecteur CBC01 Lemo) TS/TM50 à la batterie externe GEB171		
28	667301	Chaque	Trépied télescopique à fermeture automatique GST120-9, incluant accessoires, sans étui.		
29	667244	Chaque	Crochet à porte-ruban intégré de mesure de la hauteur GZS4-1. Fourni avec ruban supplémentaire gradué en pieds et en pouces.		
30	6006582	Chaque/ Trousse	Trousse ADL Vantage Pro Delux (canadien) 430-450 (conforme pour bande étroite)		
	8239110		Poste radio 430-470 MHz 35 W ADL Vantage Pro (conforme pour bande étroite).		
	8239111		Câble d'alimentation et de données ADL Vantage Pro pour programmation du poste radio à partir d'un PC.		
	8239112		Fixation pour jalon avec câble à connecteurs TNC de 8 pi.		
	8201642		Batterie pour station de base (33 Ah) avec étui de transport.		

No. de l'article	Numéro de pièce	U.de d.	Description du produit	Leica offert Oui / Non	Marque équivalente proposée**
	8201647		Câble de station de base Leica.		
	8206814		Mât d'antenne sur trépied et étui de transport.		
	8239114		Système de chargeur ADL Vantage Pro.		
	8239113		Étui de transport ADL Vantage Pro.		
	8239451		Antenne à alimentation surélevée trans. PDL C02548		
31	848131	Chaque	Tablette électronique renforcée CS35-2, US/CA, Win 10.1 Pro 64 bits, incluant ::		
32	832120	Chaque	Batterie au lithium-ion 10,8 V, 8,7 Ah, rechargeable, GEB236, pour CS35.		
33	832118	Chaque	Chargeur GKL235, pour batteries GEB235 et GEB236 du CS35. Adaptateur c.a./c.c. adapté au pays (GEV280-x) non inclus.		
34	844474	Chaque	Dispositif Bluetooth longue portée CTR35 pour CS35.		
35	6009645	Chaque	Forfait de service à la clientèle, niveau Bronze de 5 ans pour CS35.		
36	832127	Chaque	Support de tablette GHT78 pour fixer une tablette CS35 munie d'un adaptateur GHT63 à fixer à un poteau. GHT63.		
37	827719	Chaque	Logiciel Leica Captivate - Mesure et jalonnement pour CS35.		
38	827720	Chaque	CS35 - Mesure et jalonnement par rapport à une ligne.		
39	827725	Chaque	CS35 - Mesure et jalonnement par rapport à la route.		
40	827723	Chaque	CS35 - Jalonnement au modèle numérique de terrain (DTM).		
41	827729	Chaque	CS35 - Cheminement.		
42	832126	Chaque	Pellicules de protection d'écran		

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W2037-180152/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-180152

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MCT-7-40052

Id de l'acheteur - Buyer ID
mct014
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

No. de l'article	Numéro de pièce	U.de d.	Description du produit	Leica offert Oui / Non	Marque équivalente proposée**
			SPF06 pour tablette CS35.		
43		Lot	Livraison		

** LORSQUE DES PRODUITS ÉQUIVALANTS SONT PROPOSÉS, LE SOUMISSIONNAIRE DOIT INDIQUER UN NUMÉRO DE RÉFÉRENCE POUR LES SPÉCIFICATIONS FOURNIES À L'ÉQUIVALENCE DU PRODUIT PROPOSÉ.

N° de l'invitation - Solicitation No.
W2037-180152/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-180152

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MCT-7-40052

Id de l'acheteur - Buyer ID
mct014
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « D » de la PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS - INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement) ;
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

